



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

établissements privés

Question au Gouvernement n° 995

Texte de la question

HOSPITALISATION PRIVÉE

M. le président. La parole est à M. Élie Aboud, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Élie Aboud. Madame la ministre des affaires sociales et de la santé, je souhaite vous parler de l'hospitalisation privée dans notre pays mais, auparavant, je donnerai quelques chiffres à la représentation nationale. L'hospitalisation privée accueille 8 millions de patients tous les ans, dont 25 % de titulaires de la CMU. Elle participe pleinement à la chaîne de soins en accueillant plus de 2 millions de patients par an dans ses services d'urgences, qu'on appelle le " service porte ". En outre, elle accueille 27 % des naissances, 37 % des hémodialysés, un Français sur deux est traité dans ses unités chirurgicales et cancérologiques, 50 % des radiothérapies y sont effectuées... Dois-je continuer, madame la ministre ? N'est-ce pas suffisant pour y prêter un minimum d'attention ?

Pourquoi tourner résolument le dos à ce secteur important de notre système de soins ? Pourquoi manifester un ostracisme militant ? (*Murmures.*) Pourquoi refuser ce qui marche ?

M. Philippe Vitel. Eh oui !

M. Élie Aboud. Il ne s'agit pas d'opposer le public et le privé, mais d'avancer ensemble sur le chemin d'une meilleure prise en compte des enjeux de santé publique. Madame la ministre, au bout d'un an, on ne compte même pas une visite de votre part dans une seule clinique privée - tout un symbole !

N'opposons pas ces professionnels et sortons d'une vision dogmatique pour promouvoir, comme vous aimez à le faire, la santé pour tous. Madame la ministre, êtes-vous réellement prête à ouvrir ce dialogue ? (*Vifs applaudissements sur les bancs des groupes UMP et UDI.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre des affaires sociales et de la santé.

Mme Marisol Touraine, *ministre des affaires sociales et de la santé*. Monsieur le député Aboud, j'ai eu l'occasion de le souligner à plusieurs reprises, y compris dans cet hémicycle : la force de notre système de santé est de pouvoir compter sur un hôpital public fort, une hospitalisation privée à but non lucratif et une hospitalisation privée à but lucratif. C'est parce que nous pouvons compter sur la diversité de ces établissements que nous pouvons, dans certains territoires, répondre à l'ensemble de la demande. Je veille au quotidien au développement des coopérations entre les établissements et à ce que la place de chacun soit clairement reconnue.

Mme Claude Greff. Ce n'est pas la question !

Mme Marisol Touraine, *ministre*. Monsieur le député, j'ai eu l'occasion d'associer à chacune de mes initiatives la Fédération de l'hospitalisation privée.

Mme Claude Greff. Pour lui taper dessus !

Mme Marisol Touraine, *ministre*. Lorsque j'ai lancé le pacte de confiance pour l'hôpital, la Fédération pour l'hospitalisation privée était présente et a participé activement aux débats.

Je suis actuellement en discussion avec la Fédération pour l'hospitalisation privée, pour conclure une convention qui permettrait d'accueillir des jeunes dans le cadre des emplois d'avenir (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP*),...

Mme Claude Greff. Ce n'est pas le problème !

Mme Marisol Touraine, *ministre*. ...comme l'ont déjà fait la Fédération de l'hôpital public et la Fédération de

l'hospitalisation privée à but non lucratif.

Vous le voyez, monsieur le député, ma volonté, c'est de permettre que le travail se fasse dans la coopération et le dialogue. *(Même mouvement.)*

M. Nicolas Dhuicq. C'est n'importe quoi !

Mme Marisol Touraine, *ministre*. C'est dans cet esprit que je reçois très régulièrement les représentants de la Fédération de l'hospitalisation privée.

Mme Claude Greff. C'est du pipeau !

Mme Marisol Touraine, *ministre*. En même temps, je le souligne avec force, la volonté du Gouvernement, la volonté de tous les Français est qu'on puisse garantir, partout sur le territoire, l'accès de tous, dans les meilleures conditions, à des soins de qualité. *(Exclamations sur les bancs du groupe UMP.)*

M. Philippe Le Ray. Bla, bla !

Mme Marisol Touraine, *ministre*. Les missions de service public ne sont pas discutables, elles ne sont pas négociables. Dès lors que chacun s'inscrit dans cette perspective, il est bienvenu à la table du dialogue sur la santé des Français. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

Données clés

Auteur : [M. Élie Aboud](#)

Circonscription : Hérault (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 995

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 juin 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [20 juin 2013](#)